



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24900/Add.25
9 mars 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 8 MARS 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Le Secrétaire général présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, conformément au paragraphe 4 de la résolution 781 (1992) du Conseil de sécurité, a l'honneur de porter à son attention des informations reçues par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) sur des violations présumées de l'interdiction des vols militaires dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 4 et le 7 mars 1993, il semble que trois vols d'avion ou d'hélicoptère aient eu lieu dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'appliquait pas aux termes du paragraphe 1 de la résolution 781 (1992) ou de ceux qui avaient été approuvés par la FORPRONU conformément au paragraphe 3 de cette résolution. On trouvera dans l'annexe I à la présente note verbale des détails sur la date, l'heure et l'itinéraire de ces vols.

ANNEXE I

Renseignements supplémentaires sur les vols effectués dans l'espace aérien de
la Bosnie-Herzégovine sans autorisation de la FORPRONU

(4-7 mars 1993)

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Route, vitesse, altitude
		Début	Fin		
463	4 mars	12 h 39	12 h 43	Des avions AWACS ont repéré un aéronef 35 milles marins au nord-est de Banja Luka. L'appareil se dirigeait vers le sud-est et il a été suivi par radar pendant 4 minutes avant de disparaître des écrans 40 milles marins à l'est de Banja Luka. On a estimé qu'il s'agissait d'un avion qui volait dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-est 280 noeuds 15 000- 22 000 pieds
464	5 mars	20 h 15	20 h 47	Un aéronef non identifié, qui se déplaçait à faible vitesse dans la direction sud-ouest, a été détecté 10 milles marins au nord-ouest de Mahovljani (Banja Luka). Il a été observé par un observateur des Nations Unies sur le radar du Centre de la zone de contrôle de Zagreb jusqu'à ce qu'il disparaisse de l'écran 5 milles marins au sud-ouest de Sanski Most (25 milles marins à l'ouest de Banja Luka). On a estimé qu'il s'agissait probablement d'un hélicoptère.	Ouest sud- ouest 60-80 noeuds Inconnue

[6 mars : aucune violation signalée]

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Route, vitesse, altitude
		Début	Fin		
465	7 mars	15 h 15	15 h 15	Alors qu'ils se déplaçaient sur la grand-route 5 milles au nord de Banja Luka, des membres de l'équipe de surveillance des aérodromes de Banja Luka ont observé un hélicoptère Gazelle vert qui volait à une altitude d'environ 500 pieds et qui se dirigeait vers le nord. Aucun départ ni aucun atterrissage d'aéronef des aérodromes de Banja Luka n'a été signalé. Une protestation sera adressée aux autorités locales.	Nord Faible 500 pieds
